



Mutuelle Familiale

Entre nous, la solidarité

Votre garantie : VI - 2012/11

OPTSC : Option 5 COEURS

REMBOURSEMENTS
Sécurité sociale

REMBOURSEMENTS
Mutuelle *

REMBOURSEMENTS
Sécurité sociale + Mutuelle

Les % sont exprimés selon la BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale

HOSPITALISATION - Les hospitalisations en établissement non conventionné ne sont pas remboursées

La Mutuelle Familiale prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €.

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Honoraires (chirurgie, anesthésie, obstétrique) en hospitalisation médicale ou chirurgicale	80 % ou 100 %	195% BR ou 175 % BR	275 % BR
Frais de séjour en hospitalisation médicale ou chirurgicale	80 % ou 100 %	195% BR ou 175 % BR	275 % BR
Frais de séjour en maison de repos, convalescence ou spécialisée (limite de 30 jours par année civile)	80 % ou 100 %	20% BR ou 0 % BR	100 % BR
Transport en ambulance, VSI, etc	65%	210 % BR	275 % BR
Forfait journalier (limite de 90 jours par année civile)	-	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre individuelle	-	Forfait de 45 € par jour	Forfait de 45 € par jour
Chambre individuelle en établissement spécialisé	-	Forfait de 30,49 € par jour	Forfait de 30,49 € par jour
Accompagnement d'un enfant de moins de 16 ans (limite de 90 jours par année civile)	-	Forfait de 7,62 € par jour par enfant	Forfait de 7,62 € par jour par enfant

(Chambre individuelle en hospitalisation médicale et chirurgicale + Chambre individuelle en établissement spécialisé limite de 30 jours par année civile)

SOINS COURANTS

La Mutuelle Familiale prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €.

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Visites et consultations généralistes	70%	205 % BR	275 % BR
Visites et consultations spécialistes	70%	205 % BR	275 % BR
Actes techniques médicaux ou de petite chirurgie	70%	205 % BR	275 % BR
Imagerie diagnostique (radiographie, scanner, IRM, échographie...)	70%	205 % BR	275 % BR
Auxiliaires médicaux	60%	215 % BR	275 % BR
Analyses médicales	60%	215 % BR	275 % BR

PHARMACIE

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Médicaments avec vignette blanche	65%	35 % BR	100 % BR
Médicaments avec vignette bleue	30%	70 % BR	100 % BR

DENTAIRE

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Consultations dentales	70%	205 % BR	275 % BR
Soins dentaires	70%	205 % BR	275 % BR
Prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale	70%	205 % BR	275 % BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la Sécurité sociale (limite de 591,25 € par prothèse)	-	Forfait de 275 % BR reconstituée	Forfait de 275 % BR reconstituée
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	100%	175 % BR	275 % BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (limite de 2 fois par an)	-	Forfait de 275 % BR reconstituée	Forfait de 275 % BR reconstituée

Les prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale sont prises en charge par la mutuelle dès lors qu'elles sont inscrites à la Nomenclature. Les actes Hors Nomenclature ne sont pas remboursés.

OPTIQUE

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Monture et/ou verres	60%	40 % BR + Forfait de 213,43 €	100 % BR + Forfait de 213,43 €
Lentilles prises en charge par la Sécurité sociale	60%	40 % BR + Forfait de 213,43 €	100 % BR + Forfait de 213,43 €
Lentilles non prises en charge par la Sécurité sociale (par année civile)	-	Forfait de 213,43 €	Forfait de 213,43 €
Chirurgie réfractive (forfait versé en 1 seule fois)	-	Forfait de 300 €	Forfait de 300 €

PROTHÈSES MÉDICALES

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Prothèses auditives (incluant les accessoires)	60%	40 % BR + Forfait de 250 € par prothèse	100 % BR + Forfait de 250 € par prothèse
Fauteuil roulant (incluant la maintenance et les accessoires) (tous les 3 ans)	100%	Forfait de 228,67 €	100 % BR + Forfait de 228,67 €
Semelles orthopédiques	60%	215 % BR	275 % BR
Prothèses mammaires externes (2 forfaits par année civile)	Possibilité de prise en charge	Forfait de 38,11 €	Forfait de 38,11 €
Canne blanche (1 forfait par année civile)	Possibilité de prise en charge	Forfait de 30,49 €	Forfait de 30,49 €
Postiche médicale (1 forfait par année civile)	Possibilité de prise en charge	Forfait de 76,22 €	Forfait de 76,22 €
Autres prothèses médicales et appareillages	60%	215 % BR	275 % BR

MATERNITÉ

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Allocation de naissance ou adoption d'un enfant	-	Forfait de 152,45 € par enfant	Forfait de 152,45 € par enfant

BIEN-ÊTRE

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Cure thermique : Soins + transport + hébergement (1 cure par année civile)	65 % ou 70 %	210% BR ou 205 % BR + Forfait de 304,90 €	275 % BR + Forfait de 304,90 €
Consultations de chiropractie-ostéopathie-étioptathie-sophrologie-phytothérapie-psychologie-psychanalyse (limite de 3 consultations par année civile)	-	Forfait de 40 € par consultation	Forfait de 40 € par consultation

PRÉVENTION

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Examen d'ostéodensitométrie (tous les 6 ans)	70%	205 % BR + Forfait de 20 €	275 % BR + Forfait de 20 €
Vaccin anti-grippe	suivant âge	100 % des frais réels	100 % des frais réels

FRAIS FUNÉRAIRES

Actes médicaux	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale	REMBOURSEMENTS Mutuelle *	REMBOURSEMENTS Sécurité sociale + Mutuelle
Convoi avec inhumation ou incinération	-	Forfait de 2286,74 €	Forfait de 2286,74 €
Allocation supplémentaire	-	Forfait de 76,22 €	Forfait de 76,22 €

* Les majorations et/ou les dépassements liés au non respect du parcours de soins ne sont pas remboursés par la Mutuelle
BR : base de remboursement Sécurité Sociale. Frais réels : montant total des dépenses engagées



Votre garantie : VI - 2012/11

OPTAC : Option 3 COEURS

REMBOURSEMENTS
Sécurité sociale

REMBOURSEMENTS
Mutuelle *

REMBOURSEMENTS
Sécurité sociale + Mutuelle

Les % sont exprimés selon la BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale

HOSPITALISATION - Les hospitalisations en établissement non conventionné ne sont pas remboursées

La Mutuelle Familiale prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €.

Honoraires (chirurgie, anesthésie, obstétrique) en hospitalisation médicale ou chirurgicale	80 % ou 100 %	20% BR ou 0 % BR	100 % BR
Frais de séjour en hospitalisation médicale ou chirurgicale	80 % ou 100 %	20% BR ou 0 % BR	100 % BR
Frais de séjour en maison de repos, convalescence ou spécialisée (limite de 30 jours par année civile)	80 % ou 100 %	20% BR ou 0 % BR	100 % BR
Transport en ambulance, VSL, etc	65%	35 % BR	100 % BR
Forfait journalier (limite de 90 jours par année civile)	-	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre individuelle	-	Forfait de 45 € par jour	Forfait de 45 € par jour
Chambre individuelle en établissement spécialisé	-	Forfait de 30,49 € par jour	Forfait de 30,49 € par jour
Accompagnement d'un enfant de moins de 16 ans (limite de 90 jours par année civile)	-	Forfait de 7,62 € par jour	Forfait de 7,62 € par jour

(Chambre individuelle en hospitalisation médicale et chirurgicale + Chambre individuelle en établissement spécialisé limite de 30 jours par année civile)

SOINS COURANTS

La Mutuelle Familiale prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €.

Visites et consultations généralistes	70%	30 % BR	100 % BR
Visites et consultations spécialistes	70%	30 % BR	100 % BR
Actes techniques médicaux ou de petite chirurgie	70%	30 % BR	100 % BR
Imagerie diagnostique (radiographie, scanner, IRM, échographie...)	70%	30 % BR	100 % BR
Auxiliaires médicaux	60%	40 % BR	100 % BR
Analyses médicales	60%	40 % BR	100 % BR

PHARMACIE

Médicaments avec vignette blanche	65%	35 % BR	100 % BR
Médicaments avec vignette bleue	30%	70 % BR	100 % BR

DENTAIRE

Consultations dentales	70%	30 % BR	100 % BR
Soins dentaires	70%	30 % BR	100 % BR
Prothèses dentales prises en charge par la Sécurité sociale	70%	205 % BR	275 % BR
Prothèses dentales non prises en charge par la Sécurité sociale	-	Forfait de 200 % BR reconstituée	Forfait de 200 % BR reconstituée
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	100%	100 % BR	200 % BR

Les prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale sont prises en charge par la mutuelle dès lors qu'elles sont inscrites à la Nomenclature. Les actes Hors Nomenclature ne sont pas remboursés.

OPTIQUE

Monture et/ou verres	60%	40 % BR + Forfait de 167,69 €	100 % BR + Forfait de 167,69 €
Lentilles prises en charge par la Sécurité sociale	60%	40 % BR + Forfait de 167,69 €	100 % BR + Forfait de 167,69 €
Lentilles non prises en charge par la Sécurité sociale (forfait annuel)	-	Forfait de 167,69 €	Forfait de 167,69 €
Chirurgie réfractive (forfait versé 1 seule fois)	-	Forfait de 300 €	Forfait de 300 €

PROTHÈSES MÉDICALES

Prothèses auditives (incluant les accessoires)	60%	40 % BR + Forfait de 250 € par prothèse	100 % BR + Forfait de 250 € par prothèse
Fauteuil roulant (incluant le maintien et les accessoires) (tous les 3 ans)	100%	Forfait de 228,67 €	100 % BR + Forfait de 228,67 €
Semelles orthopédiques	60%	40 % BR + Forfait de 76,22 €	100 % BR + Forfait de 76,22 €
Prothèses mammaires externes (2 forfaits par année civile)	Possibilité de prise en charge	Forfait de 38,11 €	Forfait de 38,11 €
Canne blanche (1 forfait par année civile)	Possibilité de prise en charge	Forfait de 30,49 €	Forfait de 30,49 €
Postiche médicale (1 forfait par année civile)	Possibilité de prise en charge	Forfait de 76,22 €	Forfait de 76,22 €
Autres prothèses médicales et appareillages	60%	40 % BR	100 % BR

MATERNITÉ

Allocation de naissance ou adoption d'un enfant	-	Forfait de 152,45 € par enfant	Forfait de 152,45 € par enfant
---	---	--------------------------------	--------------------------------

BIEN-ÊTRE

Cure thermique : Soins + transport + hébergement (1 cure par année civile)	65 % ou 70 %	Forfait de 304,90 €	65 % ou 70 % + Forfait de 304,90 €
Consultations de chiropraxie-ostéopathie-étio-pathie-phytothérapie-psychologie-psychanalyse (limite de 3 consultations par année civile)	-	Forfait de 40 € par consultation	Forfait de 40 € par consultation

PRÉVENTION

Examen d'ostéodensitométrie (tous les 6 ans)	70%	30 % BR + Forfait de 20 €	100 % BR + Forfait de 20 €
Vaccin anti-grippe	suivant âge	100 % des frais réels	100 % des frais réels

ALLOCATIONS

Marriage de l'adhérent	-	Forfait de 91,47 €	Forfait de 91,47 €
------------------------	---	--------------------	--------------------

FRAIS FUNÉRAIRES

Convoi avec inhumation ou incinération	-	Forfait de 2286,74 €	Forfait de 2286,74 €
Allocation supplémentaire	-	Forfait de 76,22 €	Forfait de 76,22 €

* Les majorations et/ou les désempolements liés au non respect du parcours de soins ne sont pas remboursés par la Mutuelle BR : base de remboursement Sécurité Sociale. Frais réels : montant total des dépenses engagées